



Webinaire gratuit consacré à

ACTION SOCIALE EXTRA-LEGALE : COMMENT SE DEROULENT LES PROCEDURES D'ATTRIBUTION AU SEIN DES ORGANISMES ?

Le 18 juin 2021 de 11 h à 12 h 30

La Mutuelle Générale des Affaires Sociales-Mutuelle Europe organise une conférence en ligne gratuite dédiée aux MJPM.

Ce webinaire abordera le sujet de l'action sociale extra-légale, la rédaction des dossiers de demande d'aide et les procédures d'attribution au sein des différents organismes (CCAS, Départements, CAF, CPAM, Caisses de retraite, Mutuelles santé...).

Les intervenants

Karenne Guays, assistante sociale diplômée, avec 20 ans d'expérience professionnelle, expliquera les principales modalités d'attribution, la rédaction des argumentaires sociaux et la personnalisation des demandes selon les besoins.

Jacques Buisson, administrateur de l'Unaf et chef de file de la délégation Unaf à la CNAF, expliquera le fonctionnement des commissions d'action sociale individuelle dans les organismes, dont les CAF.

Enfin, **Laurent Azoulay, directeur général de la MGAS** présentera la commission action sociale de Mutuelle Europe, son fonctionnement et les critères d'attribution d'aides pour les personnes protégées, adhérentes de la mutuelle.

Ce webinaire est réservé aux MJPM. **Pour s'y inscrire, [cliquez ici](#).**

Les interventions seront suivies d'un temps d'échange.



La Mutuelle Générale des Affaires Sociales, grâce à la fusion avec Mutuelle Europe, propose des solutions en complémentaire santé et prévoyance spécifiques aux attentes et besoins des personnes sous mesure de protection juridique et de leur tuteur ou curateur.



MGAS-Mutuelle Europe, votre partenaire professionnel

La MGAS-Mutuelle Europe vous propose des solutions en complémentaire santé adaptées aux besoins des personnes sous mesure de protection juridique, ainsi qu'à leurs mandataires, grâce à sa proximité et sa qualité de gestion. La MGAS-Mutuelle Europe est l'interlocuteur privilégié des MJPM en matière d'assurance santé et de prévoyance.

www.mutuelle-europe.com

La MGAS-Mutuelle Europe et ses partenaires mettent à votre disposition son « Extranet MJPM », réservé uniquement à des utilisateurs MJPM indépendants, préposés d'établissements ou salariés du service tutélaire d'une association. Cet extranet vous permet de contractualiser en ligne (adhésion, résiliation) au moyen d'une signature électronique à valeur légale, et d'avoir accès à des services (votre portefeuille en ligne, l'historisation de toutes les opérations au format PDF, la demande de réédition de cartes de tiers-payant, le téléchargement de documents d'information ou contractuels, les coordonnées de vos interlocuteurs, etc.).

La page d'accueil met à votre disposition des informations ciblées qui concernent votre secteur et votre actualité (CSS, déconfinement des MJPM, déduction des frais de tutelle ou de curatelle pour le calcul de l'impôt sur le revenu, etc.).

mjpm.mutuelle-europe.com

Contact presse

Justine Racinet, chargée de communication MGAS-Mutuelle Europe
Tél.: 01 44 10 55 68 | justine.racinet@mgas.fr

96 avenue de Suffren, 75730 Paris Cedex 15
mgas.fr

